



## FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Comité Régional Occitanie

Comité Départemental de la Haute- Garonne



## COMPTE- RENDU

### *76<sup>ème</sup> Congrès Départemental*

*Samedi 29 novembre 2025 – Saint Lys*

En présence de

- 205 Sociétés affiliées au Comité de la Haute-Garonne,
- Mr Serge DEUILHE, *Maire de Saint Lys*,
- Mr Michel PERROT, *Président du Club de Saint Lys*,
- Mr Michel LE BOT, *Président de la F.F.P.J.P.*,
- Mr Raymond LE MANACH, *Président du CD 31*,
- Mme Rachida LUCAZEAU, *Conseillère Régionale*,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31

## **1 - Mot d'accueil de M. Serge DEUILHE, Maire de Saint-Lys**

Monsieur Michel LE BOT, Président de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.  
Monsieur Francis RICARD, Président du Comité Régional d'Occitanie.  
Monsieur Raymond LE MANACH, Président du Comité Départemental de la Haute-Garonne.  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Départemental de la Haute-Garonne.  
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs de la Haute-Garonne et membres des bureaux.  
Monsieur le Président du Club de Saint-Lys, ainsi que les membres du bureau.  
Mesdames et Messieurs les bénévoles et adhérents.  
Mesdames, Messieurs, chers amis.

En tant que maire, j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans cette salle de La Gravette pour la tenue de votre Assemblée Générale Départementale. Je dois avouer que, dans une commune comme la nôtre, il est deux choses difficiles à arrêter : les travaux lorsqu'ils commencent, et une partie de pétanque quand elle est bien engagée.

Heureusement pour moi, le Comité Départemental a accepté de poser les boules un petit moment afin de participer à cette réunion importante pour votre fédération.

La pétanque, chez nous comme au niveau national ou international, c'est plus qu'un sport : c'est un véritable service public du bien-être.

Et là, pas besoin de décret : dès que les boules claquent, on entend monter la bonne humeur, les rires et, parfois, j'en suis certain, quelques débats techniques passionnés.

Certains diraient même, peut-être plus animés que certains conseils municipaux, mais rassurez-vous, je ne donnerai pas de noms.

Je voudrais saluer votre dynamisme, vos résultats, votre esprit d'équipe, et surtout cette convivialité qui fait la force de vos clubs. Vous êtes des piliers de la vie associative de nos communes et du département.

J'ai entendu le chiffre : 214 clubs dans le département.

M. LE BOT m'a dit tout à l'heure que c'était l'un des plus importants de France.

C'est donc vous qui faites vivre cette vie associative. Grâce à vous, les terrains ne sont pas seulement des lieux de sport : ce sont aussi des lieux de rencontre, de partage, et parfois même d'arguments stratégiques d'une importance capitale.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des joueurs, des dirigeants et des partenaires qui font vivre ces clubs jour après jour. Votre engagement contribue au lien social et, pour une commune, je vous assure que c'est très précieux.

Je ne vais pas être plus long, même si, comme toujours, ces moments d'échange sont passionnants. Je vais vous laisser entrer dans le vif du sujet de cette Assemblée Générale que vous pilotez aujourd'hui. J'espère qu'elle se déroulera aussi bien qu'une mène parfaitement jouée.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale, ici à Saint-Lys, toujours dans cet esprit de convivialité que vous savez si bien apporter. Merci à vous.

## **2 - Allocution de M. Raymond LE MANACH, Président du CD 31**

Monsieur le Maire, Monsieur le président de la fédération Française de pétanque et jeu provençal, Monsieur le président du ST LYS Olympique, Mesdames et Messieurs les responsables de clubs, Mesdames et Messieurs les élus du CD31,

Bienvenue à ST LYS.

Je remercie Monsieur le Maire et toute son équipe municipale pour nous avoir permis d'organiser ce congrès dans cette belle salle de La Gravette.

Merci à Michel PERROT et ses bénévoles pour son aide depuis ce matin.

Merci au district Ouest, à son responsable Joël LANOTTE, pour le travail effectué afin de garantir la réussite de ce congrès et du vin d'honneur qui le clôturera.

Bien entendu, je remercie Valérie, notre secrétaire administrative pour son travail de préparation de ce congrès.

Avant toute chose, je tiens à rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui faisaient partie de notre famille de la pétanque et qui nous ont quittés durant cette année, et à celles ou ceux d'entre nous qui ont perdu un être cher.

En leur mémoire, je vous demande une minute de recueillement.

Je vous remercie.

† † † † † † † † †

Le nombre de clubs affiliés en 2025 est de 214, le nombre de clubs représentés est de : 205.

Le nombre d'absents est de : 9, le taux de présence est donc de : 95 %.

Je rappelle devant vous que les absents seront pénalisés d'une amende de 50,00 € et d'une interdiction d'organisation de compétition.

Le quorum étant atteint, ce 76<sup>ème</sup> congrès départemental peut débuter.

Commençons par faire un retour sur l'année 2025.

Les résultats principaux vont défiler sur l'écran, avec les équipes qui ont remporté les divers championnats départementaux, qui se sont mis en évidence dans les championnats régionaux, et bien entendu nos trois champions de France, qui se sont illustrés à Bergerac.

Je souhaite juste revenir sur quelques évènements importants qui ont jalonné cette année.

La participation aux divers qualificatifs ne s'est pas démentie, chiffre à l'appui, malgré le débat permanent sur le retour à un seul tour par catégorie. Ce sujet revient chaque année sur la table, et chaque année, nous tentons de justifier notre choix. Vous nous avez donné votre confiance l'an dernier pour quatre ans, et nous devons prendre des décisions, même si tout le monde ne les partage pas. En l'occurrence, nous continuerons à proposer deux tours par catégorie, dans la majorité des cas. Je reviendrai tout à l'heure sur le changement de tarif qui a été annoncé, et qui fait tant parler.

Les championnats départementaux et régionaux se sont déroulés sans incident particulier, avec des résultats corrects pour ce qui concerne les championnats régionaux.

Le mois de mai a vu le club de REVEL accueillir les championnats régionaux du week-end de l'Ascension.

Je tiens une nouvelle fois à remercier Bernard MENEGON et son équipe de bénévoles pour avoir parfaitement répondu à l'attente de tous les participants, d'une très belle manière. Nous avons réussi ces championnats qui ont laissé le meilleur souvenir à tous.

La saison des championnats de France n'a pas apporté de résultats significatifs, jusqu'à ce que Nadège BIAU, Paul FAUREL, et Philippe DUCHEIN réalisent l'exploit de ramener de BERGERAC le titre tant convoité de Champions de France, en triplette mixte. Leur parcours de l'an dernier à FENOUILLET était déjà annonciateur d'une belle performance. L'impression laissée ce jour-là s'était confirmée à REVEL avec la conservation de leur titre de champion d'Occitanie. Mais il était très présomptueux de penser que le titre suprême était envisageable, tant la concurrence est rude. Pourtant, ils l'ont fait de brillante manière. Bravo encore à eux, à leur club de CAZERES, qui a ajouté une ligne supplémentaire à son palmarès déjà très fourni. Nous avons eu l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance, lors d'une réception dans les locaux du comité, et le comité régional le fera lors de son congrès annuel.

En dehors du domaine sportif, le sujet qui a bouleversé l'année 2025, c'est la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Pour rappel, j'avais annoncé l'année dernière à BESSIERES, que notre avenir dans les locaux de LABEGE était très compromis. La vente de l'immeuble abritant la Maison des Sports a bouleversé le sort de toutes les associations, locataires des bureaux.

Après avoir réuni mon bureau directeur, la décision a été prise de se lancer dans un achat de bureaux. Pour avoir l'accord d'une banque, il fallait apporter les garanties du remboursement d'un prêt.

J'ai donc convoqué cette assemblée générale extraordinaire, à MIREMONT, après avoir donné tous les tenants du projet dans les cinq districts, lors de réunions préparatoires.

Vous avez dans une large majorité, donné votre accord à ce projet, en acceptant que chaque licencié verse deux euros dès 2026 sur le prix de la licence, afin de garantir la somme de vingt mille euros, nécessaire à la prise en charge du crédit annuel, ainsi que des charges liées à cet achat : les impôts fonciers et les frais de gestion de la copropriété.

Je dois vous remercier toutes et tous pour la qualité des débats que nous avons eu lors de ces réunions

préparatoires. Nous n'avons éludé aucune question, vous avez été des interlocuteurs conscients de l'urgence de la situation, et les échanges ont été respectueux.

Je me suis engagé à vous donner les informations liées à ce projet, au fur et à mesure que j'en aurais.

A ce jour, j'ai signé la promesse de vente le 30 octobre 2025, pour un local de 150 mètres carrés, situé au 150 de la rue Nicolas-Louis VAUQUELIN, à TOULOUSE.

J'ai répondu favorablement à la proposition de prêt de la Caisse d'Epargne, que j'avais sollicitée. J'ai fait parvenir l'offre de prêt signée chez le notaire.

La balle est dans son camp, pour savoir si le prêt sera accepté.

Le calendrier est établi ainsi : la date limite d'accord du prêt est fixée au 10 janvier 2026, et la signature définitive au 30 janvier 2026.

J'ai demandé la clôture du compte de placement ouvert au CIC, afin de pouvoir disposer des 125000 € qui étaient déposés, et de constituer l'apport initial.

Le projet global se décompose ainsi :

- 125 000 € d'apport
- 100 000 € de prêt par la Caisse d'épargne
- Le coût global du projet se monte à 219 000 €, à quelques euros près, selon les frais exacts du notaire.

Pour être plus précis, nous avons 187 500 € d'achat, auxquels s'ajoutent 31 500 € de frais d'agence et de notaire. Les frais annuels seront de 2 700 € environ d'impôts fonciers, et 3500 € environ de charges de copropriété.

Si tout se passe bien, la signature aura bien lieu le 30 janvier 2026. Le seul point d'interrogation est la décision de la banque sur la demande de prêt. J'espère que la proposition que j'ai acceptée sera validée.

Nous prendrons un mois pour faire les modifications nécessaires dans le local, notamment en modifiant les cloisons amovibles. Je compte sur une entrée dans nos nouveaux locaux le 1<sup>er</sup> mars 2026.

Voilà pour les informations que je pouvais vous donner aujourd'hui sur ce dossier si important.

Maintenant nous devons aborder la saison 2026, et tous les changements qui se produiront.

Dans l'ordre, les mutations, les nouveaux supports de licence, le prix de cette licence, le prix des qualificatifs, la lutte contre les incivilités, et un retour espéré d'une participation au Trophée des Villes.

Prenons les choses une par une.

Les mutations : vous avez tous pu voir les modifications apportées par la FFPJP dans ce domaine. Fini la notion de mutation interne et externe et mise en place de mutation par catégorie, avec une échelle de prix modulable. Vous avez tous été destinataires de la nouvelle grille des tarifs qui seront appliqués en Haute-Garonne. Ce choix a été validé en comité directeur. Bien sûr les réseaux sociaux ont largement diffusé les avis des uns et des autres, en terme plus ou moins corrects, comme d'habitude. Mais nous ne prenons pas les décisions en fonction des réseaux sociaux. Nous avons été élus pour gérer au mieux ce comité, et nous faisons tout pour prendre les décisions qui nous semblent les meilleures.

Les nouveaux supports de licence : fini la licence actuelle et bienvenu au QR code. Si le calendrier est respecté, chaque licencié recevra après le renouvellement de sa licence, un QR code, qui pourra être présenté aux teneurs de table sur un téléphone, ou imprimé sur un support. Espérons que ce changement important se déroule pour le mieux. Ce projet fédéral était connu, et il est mis en place.

Le prix de la licence en 2026 :

Je ne reviendrai pas sur les 2,00 € validés pour le projet d'achat de local.

Lors du dernier congrès électif de l'an dernier, vous avez validé le projet sportif pour ce nouveau mandat. Dans la présentation de ce projet, figurait le volet financier. Ce volet financier dans son paragraphe 1 signifiait que le prix de la licence serait modifié en fonction des hausses éventuelles de la part régionale ou fédérale. Cette hausse serait automatiquement reportée. Par contre l'engagement était pris que la part départementale ne serait pas modifiée pendant le mandat, hors projet sportif, ou projet immobilier.

Le comité directeur du Comité Régional d'Occitanie, va présenter des nouveaux projets lors de son congrès des 6 et 7 décembre 2025. Ces projets touchent le domaine sportif et administratif. L'embauche d'un nouveau CTFR, qui devenait urgente, la création d'un centre d'entraînement régional jeunes, la création du JP TOUR, la prise en charge des frais de déplacement des équipes jeunes au championnat de France, et enfin, la prise en charge des déplacements des membres de commissions jusque-là assurée par les CD. Sans entrer dans les détails de ces cinq chapitres, le plus important est de savoir que le restant à charge de ces projets se montera aux alentours de 64 000 €, une fois déduits les différentes aides. Francis aura probablement l'occasion

d'apporter des précisions, en tant que président du CRO, lors de son intervention.

La dernière réunion du comité directeur du CRO a donc validé à la majorité de ses membres la proposition d'augmentation de la part régionale d'un euro par licence pour les 13 départements de la région.

Cette proposition sera soumise à la validation de l'assemblée générale du 7 décembre prochain.

C'est pourquoi, il a été demandé à tous les comités départementaux d'informer les clubs de cette proposition, qui en cas de validation se répercutera dans notre département dès 2026.

Le prix de la licence en Haute-Garonne sera donc de 35,00 €, sauf si l'AG du CRO refuse cette augmentation, ce qui la laissera à 34,00 €.

Le prix des qualificatifs : ce sujet aussi a fait couler beaucoup d'encre. Je vous passe les commentaires désobligeants, voire insultants d'individus dont l'intelligence ne brille pas particulièrement.

La FFPJP a validé un euro de participation par joueur pour les divers championnats de France, dès le commencement des qualificatifs. Nous acceptons ce choix dicté par des raisons économiques. Mais nous devons répercuter cet euro, bien entendu. Si nous ne le faisons pas, ce serait environ 30 000 € que nous devrions épouser.

L'argent récolté, vous le savez, est rendu en grande partie dans le cadre du projet sportif. Nous voulons continuer à faire vivre ce projet sportif. Nous l'avons amélioré pour 2025, comme évoqué lors du dernier congrès, et nous allons l'améliorer encore plus que prévu, dès 2026, car le bénéfice en 2025 sur cette ligne comptable nous le permet. Une présentation sera faite tout à l'heure. Notre engagement est clair, nous voulons redistribuer cet argent.

La lutte contre la violence dans notre sport :

Quelle soit verbale, et encore plus grave, physique, la violence ne nous a pas épargné en 2025. Le compte-rendu de la commission de discipline vous le prouvera. J'ai souhaité accentuer les moyens de lutter contre ces débordements en augmentant les contrôles d'alcoolémie dès 2026. Nous savons tous que souvent, l'alcool est le déclencheur de ces violences.

J'ai obtenu une aide de l'ANS, précisément pour me donner les moyens d'accentuer cette lutte.

J'ai commandé, et reçu trois appareils de contrôle supplémentaires.

Je demanderai à chaque district de désigner un élu, qui sera habilité pour effectuer des contrôles aléatoires lors des qualificatifs. Faites passer le message. Je rappelle que la sanction en cas de contrôle positif est l'exclusion définitive de la compétition, c'est à dire pas de second tour si le cas se présente lors du premier, bien entendu. Cette mesure est coûteuse, car ces appareils sont chers et nécessitent des mises à jour annuelle, mais c'est le prix à payer pour assainir nos compétitions. Je n'exclue pas de demander des contrôles sur d'autres compétitions, comme nous le faisons dans les Nationaux.

Enfin, et j'en terminerai avec les projets 2026, le retour d'une candidature au Trophée des Villes, qui, elle aussi, a animé les réseaux sociaux.

Si nous candidatons à nouveau, ce sera dans les conditions qui nous ont permises de participer à trois finales, et d'en gagner une. C'est-à-dire, la constitution d'un comité de pilotage, chargé de superviser les championnats départementaux, de proposer huit joueurs, puis six, puis quatre, comme nous l'avons fait auparavant. Je demanderai à Pierre-Noël ARCANGELI, s'il accepte, de travailler en binôme avec un élu responsable de ce comité de pilotage. Je solliciterai Philippe ROUQUIE pour reprendre le flambeau du coaching, comme il l'a fait d'excellente manière.

Cette participation a un coût, environ 5 000 €, et j'ai demandé à notre trésorière de l'inclure dans le budget prévisionnel 2026, afin que cela soit transparent.

Pour ceux qui ont critiqué notre non-participation cette année, j'ai eu l'occasion d'expliquer pourquoi nous avons renoncé. Je rappelle qu'à ma connaissance, très peu de comités prennent en charge cette dépense. Il s'agit le plus souvent de partenaires privés qui financent la participation d'une ville. J'ajoute que beaucoup de candidatures ne sont pas retenues, devant le nombre important de demandes. Donc, dans ce domaine aussi, les donneurs de leçons peuvent revoir leur copie.

J'en ai fini avec les informations que je souhaitais vous donner.

Je ne serai pas plus long, car beaucoup de choses nous attendent.

Je vous remercie pour votre attention.

### **3 - Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental 2024**

Le compte-rendu du 75<sup>ème</sup> Congrès Départemental à Bessières n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

### **4 - Rapport moral, par Charles LOPES D'ANDRADE, Secrétaire Adjoint CD31**

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver aujourd’hui, dans cette superbe salle des fêtes de La Gravette, ici à Saint-Lys, à l’occasion du 76<sup>e</sup> Congrès Départemental de la Haute-Garonne.

Je souhaite tout d’abord adresser mes remerciements les plus sincères à Monsieur Serge DEUILHE, Maire de Saint-Lys, pour son accueil chaleureux et pour avoir mis à notre disposition ce lieu remarquable. J’associe également à ces remerciements Monsieur PERROT, Président du club Saint-Lys Olympique, ainsi qu’à toute son équipe, dont l’engagement et le sérieux ont permis l’organisation de ce congrès dans les meilleures conditions. Grâce à leur travail, nous pouvons vivre ensemble ce moment dans une atmosphère conviviale et propice aux échanges.

Avant de débuter nos travaux, permettez-moi de dire quelques mots de cette belle commune qui nous accueille. Saint-Lys, bastide du XIII<sup>e</sup> siècle, garde le charme de son passé médiéval tout en étant tournée vers l’avenir. Connue pour sa station hertzienne, active entre 1970 et 1999, elle fut un symbole du rayonnement technologique français. Aujourd’hui, Saint-Lys est une commune dynamique, où tradition et modernité se conjuguent harmonieusement. Elle offre un cadre de vie agréable, avec un tissu associatif très vivant, notamment sportif, et une population en pleine croissance.

C’est une ville où il fait bon vivre, fière de son patrimoine et de son esprit de solidarité.

Merci à Saint-Lys pour son accueil chaleureux et exemplaire.

Je tiens avant tout à vous exprimer toute ma gratitude pour votre présence aujourd’hui et pour votre engagement fidèle tout au long de l’année.

Cette assemblée vient clore une saison particulièrement intense et enthousiasmante ; une année rythmée par les compétitions, les émotions et de nombreux moments de partage au sein de nos clubs.

Je suis sincèrement heureux de vous voir réunis, présidents de clubs, membres du Comité Départemental et partenaires de la vie sportive de notre département. Votre passion, votre dévouement et votre implication quotidienne font vivre et rayonner la pétanque haut-garonnaise.

Je souhaite également adresser un hommage appuyé à nos élu(e)s bénévoles, véritables piliers de notre mouvement. Leur travail, souvent accompli dans l’ombre mais toujours essentiel, garantit la vitalité, la rigueur et l’exemplarité de notre sport.

Nous allons ensemble revenir sur les moments forts de l’année 2025, sur les décisions importantes qui ont été prises, et surtout, nous tourner vers l’avenir avec une vision à la fois ambitieuse et réaliste.

Le 16 novembre 2024, nous nous sommes retrouvés à Bessières pour le congrès électif de notre comité départemental.

Une seule liste était en lice : celle menée par Raymond Le MANACH qui présentait une équipe composée de 23 candidats, dont 7 féminines et 8 nouveaux membres.

Cette liste a été largement plébiscitée, avec 91 % des suffrages exprimés, témoignant ainsi de la confiance renouvelée que vous avez accordée à cette équipe. À la suite de cette élection, un nouveau bureau s’est immédiatement mis en place, prêt à poursuivre le travail engagé et à relever les nombreux défis qui nous attendent au cours des quatre prochaines années.

La vie associative évolue, et il arrive que certains choisissent de tourner une page. Depuis le début de ce mandat, deux membres du comité directeur ont souhaité passer le relais : Paul CORBI tout d’abord, puis plus récemment José DUARTE. Qu’ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur investissement et le travail qu’ils ont accompli au service de notre comité.

Le comité directeur s'est réuni à six reprises cette année, au cours desquelles plusieurs décisions importantes ont été prises :

- ⇒ Encadrement des annulations de concours
- ⇒ Formation des teneurs de table
- ⇒ Cahier des charges pour les qualificatifs
- ⇒ Avenir des CZC

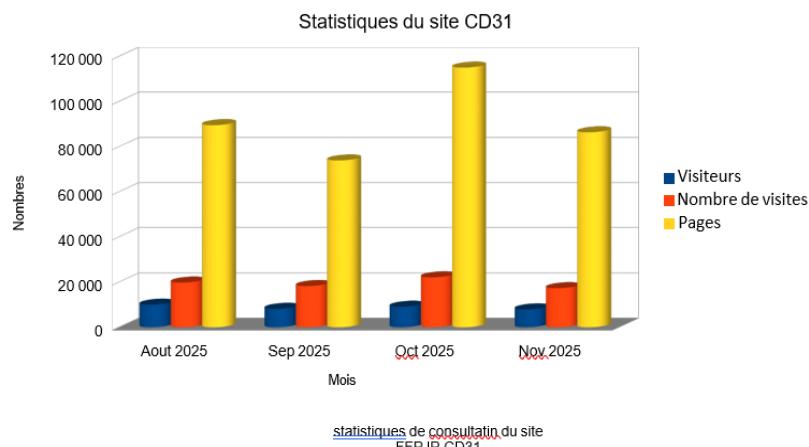
Au cours de l'année, les différentes commissions se sont réunies à plusieurs reprises pour faire avancer leurs travaux. À titre d'exemple, la commission communication a permis de réelles améliorations sur le site du CD31, notamment dans la rubrique « *Compétitions* ». L'onglet « Jeunes » a été enrichi, afin de mieux mettre en valeur cette catégorie essentielle pour l'avenir et la continuité de notre sport.

Le moteur de recherche a été réactivé, facilitant grandement l'accès aux informations.

Enfin, des statistiques de fréquentation ont été mises en place, permettant de mesurer le nombre de visites sur le site et d'identifier les pages les plus consultées.

Voici quelques exemples de ces données :

Mois	Visiteurs	Nombre de visites		Pages
		Visiteurs	Nombre de visites	
Aout 2025	10 002	19 785	89 511	
Sep 2025	8 175	18 259	73 881	
Oct 2025	9 098	22 113	115 018	
Nov 2025	7 918	17 304	86 357	



#### Les pages les plus téléchargées

	Nbre
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/10/2025-10-30-CLASSEMENT-CHT-ZONES-open...</a>	3 930
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/10/2025-10-02-CALENDRIER-CD31-GENERAL-2...</a>	2 558
<a href="#">/wp-content/uploads/2024/12/CALENDRIER-CD31-GENERAL-2025.pdf</a>	1 770
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/cdc-1-2025.pdf</a>	1 402
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/2-cdc-2025.pdf</a>	1 256
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/10/2025-10-29-classement-SITE-CHT-ZONES...</a>	1 237
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/F1-cdc-2025.pdf</a>	1 119
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/3-cdc-2025.pdf</a>	1 114
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/1-OPEN-cdc-2025.pdf</a>	1 100
<a href="#">/wp-content/uploads/2025/11/2025-11-13-CLASSEMENT-CHT-ZONES-open...</a>	1 097

Et n'oublions pas, dans le domaine de la communication, notre page « *Pétanque 31* », réalisée par notre partenaire « La Dépêche du Midi ».

La commission compétitions et la commission jeunes ont une nouvelle fois démontré tout leur sérieux et leur implication au service du comité.

Tout au long de l'année, leurs membres ont travaillé avec rigueur et passion, assurant le bon déroulement des épreuves, la mise à jour des règlements et la coordination des différents championnats. La commission des jeunes, quant à elle, poursuit son travail de fond pour favoriser la formation et la progression des nouvelles générations, en lien étroit avec les éducateurs et les clubs.

Nous en avions déjà parlé lors du congrès de l'année dernière, et malheureusement, la tendance se poursuit : les affaires disciplinaires sont en hausse.

Entre insultes, gestes déplacés ou propos inappropriés, la commission de discipline a une nouvelle fois été très sollicitée cette année. Ces comportements sont inacceptables et vont totalement à l'encontre des valeurs que nous portons. Il est donc indispensable de continuer à appliquer des sanctions fermes, pour garantir le respect, le fair-play et l'esprit sportif qui doivent toujours régner sur nos terrains.

Le principal point délicat de cette année concerne l'annonce de notre départ des locaux de Labège, prévu d'ici septembre 2026. Face à cette situation, le comité a fait un choix fort et unanime : acheter nos propres locaux. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 septembre 2025, les clubs ont validé ce projet à une large majorité, ainsi qu'une augmentation de 2,00 € par licence à partir de 2026 pour en assurer le financement. Une étape importante, qui garantira notre indépendance et la stabilité du comité pour les années à venir. Fort de ce soutien, nous allons maintenant engager les démarches pour trouver de nouveaux locaux, à la hauteur de nos ambitions et de l'image de notre comité.

Je vais ouvrir ce bilan par un regard sur nos effectifs et sur les compétitions organisées cette année par le CD31, avant de mettre à l'honneur le palmarès 2025.

Côté effectifs, la Haute-Garonne se porte bien !

Nous comptons aujourd'hui 214 clubs pour un total de 10 860 licenciés, contre 10 721 en 2024, soit 139 licences supplémentaires. Une évolution encourageante, qui montre que notre discipline continue de séduire et de se développer. En 2025, nous enregistrons 150 mutations externes et 838 mutations internes.

À ce jour, la Haute-Garonne se classe au 2<sup>e</sup> rang national en nombre de licenciés.

Il est également important de faire un point sur la participation aux différents championnats.

En comparant les années 2024 et 2025, plusieurs tendances se dégagent :

- Les doublettes enregistrent une hausse de 3 %, ce qui est encourageant.
- La triplette senior reste stable, avec une légère progression de 1 %.
- La doublette féminine connaît une légère baisse de 3 %, tandis que la doublette mixte se maintient autour de 1 750 équipes.
- Le tête-à-tête recule légèrement de 2 %, mais les vétérans progressent de 5 %.
- Les triplettes féminines affichent une hausse de 6 %.
- Les triplettes promotion enregistrent une forte progression de 11 %.

L'année 2025 se solde par une hausse globale de la participation de 2 %, une belle preuve que, malgré les critiques et les ajustements, nos joueurs restent présents, impliqués et passionnés.

Sur le plan sportif, la Haute-Garonne a une nouvelle fois été le théâtre de nombreux événements majeurs, qui ont rythmé la saison et mis en valeur le talent, le sérieux et l'engagement de nos équipes.

En effet, **13 concours régionaux** d'importance se sont tenus chez nous, témoignant du dynamisme et de l'implication de nos clubs :

- Triplette vétérans à Colomiers
- Triplette vétérans à Plaisance
- Triplette vétérans à Colomiers
- Triplette Jeunes à Miremont

- Doublette promotion à Colomiers
- Triplette mixte promotion à Montastruc La Conseillère
- Doublette féminine à Montastruc La Conseillère
- Doublette mixte à Fenouillet
- Doublette promotion à Fenouillet
- Doublette Jeu Provençal à Fenouillet
- Triplette vétérans à Saint-Gaudens
- Doublette à Bessières
- Triplette mixte à Revel

À ces concours régionaux s'ajoutent **2 compétitions nationales** :

- Triplette mixte à Colomiers
- Doublette mixte à Roquefort

Ces concours reflètent une belle dynamique locale et valorisent l'image de notre département de la Haute-Garonne.

Je poursuis ce bilan annuel en soulignant les compétitions organisées par le CD31 ainsi que les belles performances de nos clubs tout au long de l'année. Voici le palmarès reprenant les principaux titres obtenus :

• **Championnats Départementaux de la Haute-Garonne :**

## PALMARES 2025 CHAMPIONNATS HAUTE-GARONNE



SENIORS	Individuel	Champion	DEMETER Christophe	Buffebiau
		Vice-champion	EVEN Sony	St Orens
	Doublette	Champions	DUCHEIN Philippe, FAUREL Paul	Cazères
		Vice-champions	FIRMIN Philippe, PELISSIER Eric	Castanet
	Triplette	Champions	CHAMPIGNEUL-COUTANT Kenny, BURKLER Christophe, SCHMITT Charles	Magnanac
		Vice-champions	ANDREANI Cyril, FAURE Landry, MIRC Gauthier	Revel
	Promotion	Champions	OULES Jean-Baptiste, MARON Thierry, BONZOM Gilles	Aussonne
		Vice-champions	CAMINADE Thibaud, BLANC Jérôme, GAXIEU Jean-Luc	Villefranche
	Tir de précision masculin	Champion	FAUREL Paul	Cazères
		Vice-champion	CAVEZAN David	Issus

FEMININES	Individuel	Championne	DIONISI Aurore	TPO
		Vice-championne	MARTY Elodie	Launaguet
	Doublette	Championnes	BEAUMES Céline, JISSEAU Brigitte	Rieux Volvestre
		Vice-championnes	BANDIERA Audrey, COULOMB Stéphanie	Gaillac Toulza
	Triplette	Championnes	BIAU Nadège, HEMERY Debbie, CIEUTAT Marie	Cazères
		Vice-championnes	OLIVEIRA Otilia, LOUBIERE Christiane, LOUBIERE Elsa	St Lys
	Tir de précision féminin	Championne	BANDIERA Audrey	Gaillac Toulza
		Vice-championne	GLEYSES Aurélie	Nailloux
MIXTE	Doublette	Champions	ROGER Michèle, ROGER William	La Salvetat St Gilles
		Vice-champions	DELOI Valérie, CAVAILLES Eric	Launaguet
	Triplette	Champions	SAGER Lucas, MINOVES Océane, ESCUDERO Tony	Pointis Sport Pétanque
		Vice-champions	CHAMPIGNEUL-COUTANT Kenny, CHAMPIGNEUL Catherine, CHAMPIGNEUL Arsène	Magnanac
VETERANS	Triplette	Champions	PHILIPOT Antoine, DUCULTY Francis, MAZAS Eric	Rieumes
		Vice-champions	FERRAND Jean-Michel, LAGARDE Jean-Claude, KHADIR Ahmed	Aussonne
JEUNES	Minimes	Champions	MARQUE Lysian, REYES Yoan, GABARRE Seïman	La Boule Pointine, Mazères Cassagne
		Vice-champions	POURTEAU Gabin, CHANFREAU Inès, SABOURAULT Noé	Pointis Sport Pétanque
	Cadets	Champions	FLORES Dylan, GABARRE Lucenzo, SARANYARAT Natthachai	Colomiers, Pétanque Héraclès
		Vice-champions	FAUREL Aaron, DUMONT-LAGRENÉE Jean-Baptiste, DEMOL Sydney	TPO
	Juniors	Champions	ROUCH Ilies, PARE Maiana, MATHIEU Jordan	Buffebiau, Magnanac
		Vice-champions	RAYNAUD Miguel, SANTIAGO Abraham, SANTIAGO Alfonso	Colomiers
	Tir de précision masculin	Champion	MATHIEU Jordan	Magnanac
		Vice-champion	DURAN Dorian	Muret Saint Jean
	Tir de précision féminin	Championne	PARE Maiana	Magnanac
		Vice-championne	GACHES Erika	Buffebiau
JEU PROVENCAL	Doublette	Champions	ONDE Eric, ONDE Kévin	Fenouillet
		Vice-champions	DINH Jean-Philippe, FERNANDEZ Anthony	La Salvetat St Gilles
	Triplette	Champions	ONDE Kévin, ESCANDE Nicolas, ONDE Eric	Fenouillet
		Vice-champions	SOUTON Florent, SAUX Cyril, MAZAS Philippe	Cazères

### • Championnats Régionaux Occitanie :

- Vice-champions doublette mixte : CAVAILLES Éric, DELOI Valérie (Launaguet)
- Champions triplette mixte : FAUREL Paul, BIAU Nadège, DUCHEIN Philippe (Cazères)
- Championnes doublette féminine : BANDIERA Audrey, COULOMB Stéphanie (Gaillac Toulza)
- Champion tête-à-tête masculin : RIOU Donovan (Montberon)
- Championne tête-à-tête féminin : BIAU Nadège (Cazères)
- Vice-champions doublette jeu provençal : TAURINYA Thierry, COUMIN Pierre (Colomiers)

## • Championnats de France :

→ Champions triplette mixte : FAUREL Paul, BIAU Nadège, DUCHEIN Philippe (Cazères).

C'est un grand plaisir de mettre à l'honneur nos trois champions, qui ont su allier talent, persévérance et esprit d'équipe tout au long de la saison.

Leur parcours exemplaire les a menés à ce titre tant convoité, récompensant des heures d'efforts et un engagement sans faille.

Nous sommes fiers de célébrer cette équipe exceptionnelle, véritable exemple pour tous nos licenciés.

Félicitations à eux pour cette réussite éclatante et pour la fierté qu'ils apportent à notre sport !

Cette victoire met en lumière le club de Cazères, qui ajoute une nouvelle ligne prestigieuse à son palmarès déjà remarquable.

Je vous propose maintenant de découvrir quelques résultats issus des compétitions de clubs.

Les compétitions CZC, CDC, CRC et CNC viennent tout juste de s'achever.

Cette saison encore, nous avons assisté à de belles performances de la part de nombreux clubs, qui ont su se démarquer et tirer leur épingle du jeu au niveau départemental, avec des classements très encourageants.

Un grand bravo à tous les clubs pour leur travail, leur passion et leur persévérance !

## CDC

Les phases finales du CDC masculin et du CDC féminin se sont tenues le week-end des 22 et 23 novembre 2025.

Le samedi 22, les féminines du club de Roquefort ont décroché la victoire, tandis que le dimanche 23, ce sont les masculins de Villefranche-de-Lauragais qui se sont imposés.

Bravo à ces deux équipes pour leurs belles performances !

## CRC

### CRC Open :

Pour le CRC 1 Open : Cazères, Roques sur Garonne et Launaguet ont joué les phases finales le 22 et 23 novembre 2025. Cazères est finaliste et monte en CNC 3 et Launaguet vainqueur de la petite finale. Colomiers se maintient en CRC 1.

### CAZERES



Pour le CRC 2 Open : Pointis de Rivière monte en CRC 1

Daux, Aspet et Lavernose se maintiennent de CRC 2

CRC féminin : Launaguet, Daux, Gaillac Toulza et le TPO se maintiennent en CRC.

CRC vétérans : Colomiers, Lavernose et Tournefeuille se maintiennent en CRC. Roquettes descend en CDC.

CRC JP : Daux, Lasbordes et Castanet 1 se maintiennent en CRC. Castanet 2 monte dans le nouveau groupe appelé « Excellence ».

## **CNC**

### **CNC Open :**

CNC 2 : Magnanac se maintient en CNC 2 et Raphael Parc descend en CNC 3.

CNC 3 : La Salvetat St Gilles descend en CRC 1.

**CNC Féminin :** CNCF 1 Cazères descend en CNCF 2. CNCF 2 Ramonville descend en CRC.

Et des félicitations toutes particulières à :

- **St Loup Cammas** pour leur victoire en CDC Vétéran et leur accession en CRC.
- **Plaisance 1** pour leur victoire en CDC JP 1 et leur montée en CRC.
- **Lasbordes 2, Tournefeuille, St Alban** pour leur victoire en CDC JP2 et leur montée en CDC JP1.

### **ST LOUP CAMMAS**



### **PLAISANCE**



Ces résultats sont le fruit de leur détermination, de leur cohésion et de leur talent.

Encore bravo à toutes et à tous pour cette belle saison, et que la prochaine nous réserve autant de réussite et de plaisir partagé !

## **COUPE DE FRANCE JP :**

18 clubs engagés cette année !

Deux clubs étaient présents au 1<sup>er</sup> tour de zone : Villaudric et La Salvetat-Saint-Gilles.

Villaudric s'incline au premier tour, tandis que La Salvetat-Saint-Gilles réalise un très beau parcours jusqu'en 1/6 de finale.

Félicitations à ces deux clubs pour leurs belles prestations !

## **COUPE DE FRANCE :**

Avec 154 clubs inscrits cette saison, contre 158 l'an dernier, on observe une légère baisse, mais elle n'enlève rien au dynamisme et à l'engagement de notre département.

À l'issue du deuxième tour de zone, les clubs de Cazères, Magnanac, Gaillac-Toulza poursuivent leur aventure. Nous leur adressons tous nos encouragements pour le prochain tour, dont la date limite est fixée au dimanche 21 décembre 2025.

## **COUPE DE LA HAUTE GARONNE :**

Les phases finales approchent et auront lieu le dimanche 21 décembre 2025 à Cugnaux avec les clubs de Gratentour, Labège, Saint-Lys et Cugnaux. Félicitations à eux et bonne chance pour la suite

## **TROPHEE DES VILLES :**

Lors de notre réunion du comité directeur du 17 septembre 2025, nous avons décidé de ne pas participer au Trophée des Villes en 2025.

Pour 2026, nous avons donc confirmé notre intention de remettre en place le comité de sélection, avec Pierre-Noël ARCANGELI comme responsable, comme par le passé. Nous sommes convaincus que cette démarche est le meilleur moyen d'assurer une sélection cohérente et équilibrée, plutôt que de se baser uniquement sur des résultats ponctuels.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre écoute !

L'année 2026 sera celle de nouveaux défis, avec l'acquisition de notre futur siège, la poursuite des formations, et le renforcement de la visibilité de notre sport.

Que la saison sportive 2026 soit riche en réussites et en belles émotions.

**Soumis au vote, le rapport moral 2025 est approuvé à l'unanimité.**

### **5 - Rapport financier par Brigitte SANS, Trésorière Général du CD31**

Bonjour,

J'ai la lourde charge de succéder à Serge GALIANO qui a occupé ce poste de nombreuses années, merci Serge pour la passation de ton expérience.

Il faut se rappeler que le bilan 2023/2024 avait 11 mois, 2024/2025 en a donc 13.

Comme vous avez pu le constater, certains libellés apparaissent en double dans le bilan : la raison est simple : j'ai retravaillé entièrement le plan comptable afin d'être au plus près de celui de la FFPJP, vous pouvez donc voir certains comptes dont le montant débit est égal au montant crédit c'est-à-dire que ce compte ne sera plus utilisé (par exemple le 611000 devient 615600 ; 615000 devient 626300, 711000 devient 701100, 756000 devient 768000, etc...).

Le résultat comptable fait apparaître une perte de 29 917 €, en voici quelques raisons :

Décalage d'1 trimestre de loyer (2 400 €), honoraires notaire (9 400 €), achat récompenses 2026 (4 800 €), nouveau mandat donc nouveaux élus (vêtements, ordinateurs).

## **COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE**

RECETTES	BUDGET 2025	BILAN 2025	PREVISIONNEL 2026
LICENCES ET AFFILIATIONS	336 000	385 521	367 500
MUTATIONS	25 000	32 658	35 000
QUALIFICATIFS	68 000	80 796	78 000
SUBVENTIONS	5 800	6 000	5 800
FRAIS DE DELEGUES LAISSES EN DONS	12 000	16 565	12 000
INTERETS DES PLACEMENTS	1 500	3 361	3 000
AMENDES		2 100	1 500
CHAMPIONNAT REGIONAL REVEL		14 945	
TROPHEE DOUBLETTES VETERANS		9 120	9 000
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>551 066</b>	<b>511 800</b>
DEPENSES	BUDGET 2025	BILAN 2025	PREVISIONNEL 2026
PAPETERIE	10 000	4 890	4 500

AFFRANCHISSEMENTS	1 000	956	1 500
ASSURANCES	2 000	1 628	2 000
TELEPHONE INTERNET			1 500
EAU ELECTRICITE			2 500
TAXE FONCIERE			3 000
FRAIS SYNDIC/CO PROPRIETE			3 500
EQUIPEMENT/ENTRETIEN LOCAUX			2 000
FRAIS NOTAIRES		9 400	15 000
INFORMATIQUE	9 000	19 001	10 000
CONGRES NATIONAL	2 000	1 896	1 500
CONGRES REGIONAL	500	159	600
CONGRES DEPARTEMENTAL	1 200	2 028	3 600
FRAIS DE DELEGUES	4 500	3 673	3 500
FRAIS DE DELEGUES LAISSES EN DONS	12 000	13 134	12 000
ABONNEMENT LA DEPECHE	4 000	4 000	4 000
FFPJP	131 250	203 271	150 000
CRO	50 250	81 426	60 000
FRAIS PERSONNEL	30 000	34 393	36 000
HABILLEMENT JOUEURS	7 500	3 249	4 000
HABILLEMENT COMITE	4 000	3 883	1 000
FRAIS DE RECEPTION/ACHATS DIVERS	2 150	464	1 000
FRAIS BANCAIRES	650	837	900
LOCATION LOCAUX	12 000	12 410	2 400
FONCTIONNEMENT COMMISSIONS	3 000	3 274	3 000
COUPES/RECOMPENSES	5 000	9 913	5 000
ULYS		1 000	1 200
CHAMPIONNATS HAUTE GARONNE	14 500	14 428	14 500
CHAMPIONNATS REGION	22 000	15 564	20 000
CHAMPIONNATS DE France	30 000	23 432	25 000
TROPHEE DES VILLES			6 000
ANIMATION		1 096	1 600
AVENIR 31	8 000	6 455	6 500
TROPHEE LA DEPECHE	3 200	6 723	4 500
DEPLACEMENT CHAMPIONS	2 500	4 768	5 000
ARBITRES	1 000	4 964	5 000
TROPHEE DOUBLETTES VETERANS		9 562	9 000
PROJET SPORTIF	68 000	49 550	70 000
ARBITRAGE CDC		6 141	7 000
FORMATION GTM BF1 ARBITRES		4 100	2 500
CHPT REVEL		15 364	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>577 031</b>	<b>511 800</b>

## **6 - Rapport des Vérificateurs aux Comptes**

Les représentants du contrôle des comptes, Mme Sonia MOREL-BORDERON et M. David BORREIL, se sont réunis au siège du Comité, situé au 190 rue Isatis, 31670 Labège, afin de procéder à la vérification des comptes du Comité Départemental 31 (CD31) pour l'année 2025.

Étaient présents lors de cette réunion : Mme Brigitte SANS, Trésorier Général et Mr Raymond LE MANACH, Trésorier-Adjoint.

Mme Sonia MOREL-BORDERON indique que, conformément au mandat confié lors de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2024, il a été procédé, par sondage, à la vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque de la Haute-Garonne pour la période du 1er octobre 2024 au 31 octobre 2025.

Par notre contrôle, nous avons certifier :

- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude,
- que les chiffres du bilan correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner quitus pour l'ensemble de la comptabilité de cette année.

Merci pour votre écoute.

En conséquence, quitus est donné pour l'ensemble de la comptabilité de l'année 2025.

**Soumis au vote, le bilan financier 2025 est approuvé à la majorité.**

## **7 - Allocution de Francis RICARD, Président du CRO**

Je rappelle que le Comité Régional regroupe 13 départements et que son budget provient de près de 60 000 licenciés. L'argent de la région appartient donc à tous, et doit être utilisé avec responsabilité.

Au cours de l'année, j'ai constaté plusieurs dérives et demandes excessives. Je tiens à rappeler que la région n'a pas des moyens illimités : elle gère les contributions des départements, et doit les respecter.

Quatre projets principaux ont été présentés :

1. Recrutement d'un CTFR, déjà prévu au budget.
2. Création d'un Centre Régional d'Entraînement, indispensable pour suivre le niveau des autres régions (coût supplémentaire : 35 000 €).
3. Création du "JT2" pour le Jeu Provençal, une compétition innovante (10 000 €).
4. Prise en charge par la région des déplacements des membres du Comité Directeur et des commissions (10 000 €).

Enfin, nous devons mettre fin au système actuel concernant les équipes jeunes : puisque la région qualifie 24 équipes, il est normal qu'elle les finance entièrement. Cela représente environ 22 000 € supplémentaires.

Au total, pour financer ces projets, nous avons besoin d'environ 60 000 €, qui pourront être obtenus grâce à une légère augmentation de la licence, sans augmenter les charges des départements.

Ces éléments ont été présentés aux 13 présidents départementaux, qui donneront leurs consignes de vote à leurs représentants pour l'Assemblée Générale Régionale.

J'espère que cette synthèse permettra à chacun de mieux comprendre les choix faits et les enjeux financiers liés à ces décisions.

## 8 - Présentation du budget prévisionnel 2026, Brigitte SANS

Mme Brigitte SANS présente le projet du budget 2026.

**Soumis au vote, le budget prévisionnel 2026 est approuvé à la majorité.**

## 9 - Renouvellement des élus démissionnaires, Raymond LE MANACH

En vue de l'Assemblée Générale 2026, je lancerai un appel à candidatures auprès de l'ensemble des présidents de ce comité. Il s'agira de proposer des remplaçants pour les deux élus démissionnaires. Chacun restera libre d'y répondre.

Lors de la prochaine Assemblée Générale, ces candidatures seront soumises au vote. Mr Denis STIBACK organisera un scrutin à bulletin secret, conformément à la procédure, afin d'élire les deux personnes appelées à succéder aux membres sortants.

Je rappelle que je ne peux pas procéder à des nominations d'office. Je tiens donc à remercier Daniel SANS et Sophie MIANES pour leur engagement tout au long de cette année, pendant laquelle ils seront cooptés pendant un an. Le vote de l'Assemblée Générale de l'an prochain permettra d'entériner le choix définitif. Merci à ceux qui ont choisi de se retirer pour tout le travail effectué.

## 10 - Compte rendu Commission Discipline, Denis STIBACK

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de la Fédération

Monsieur le Président du Comité Régional Occitanie Monsieur le Président du CD 31,

Messieurs et Mesdames les élus du CD 31,

Mesdames, Messieurs les présidents et Présidentes de clubs Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, devant vous, je finissais mon allocution en souhaitant bonne chance à la future commission de discipline et à ses membres pour cette nouvelle mandature.

Monsieur le Président du CD 31 m'a renouvelé sa confiance et m'a demandé de reprendre les rênes de cette commission de discipline pour les quatre ans à venir, ce que j'ai accepté.

Me voilà donc devant vous aujourd'hui pour vous faire le bilan de cette saison 2025.

Que s'est-il passé en 2025 ?

Après une première commission au mois de janvier 2025 pour des faits qui s'étaient déroulés en novembre 2024, plus rien jusqu'au mois de juin, pour une affaire délocalisée du département 65.

J'ai du mal à penser qu'entre le mois de janvier et le mois de juin, avec tous nos qualificatifs, concours, championnats..., aucun fait, aucune menace, aucune insulte ne soient venus troubler nos compétitions, surtout que tôt ou tard, tout se sait.

Personnellement, je n'y crois pas. Je pense plutôt que les personnes témoins de faits ont préféré tourner le dos plutôt que d'écrire un rapport, certainement sous la peur de représailles.

Mais alors, à partir du mois de juin, quel réveil !!! Des affaires bien différentes les unes des autres sont venues alimenter la commission de discipline : voies de fait, insultes, menaces envers des officiels, et nouveauté cette année, des présidents de clubs qui se permettent d'organiser des concours non officiels (sauvages), sans autorisation du Comité Départemental (article 14 du Règlement Administratif et Sportif de la Fédération). Mais que dit cet article ?

*Article 14 - Une association affiliée à la FFPJP qui souhaiterait organiser une compétition hors calendrier devra au préalable solliciter l'autorisation du Comité Départemental qui tiendra compte des compétitions officielles au jour prévu. L'organisation, par une association affiliée à la FFPJP, d'une compétition ou évènement n'ayant pas reçu l'autorisation ou l'agrément soit d'un organe déconcentré, soit de la Fédération, est passible des sanctions prévues au Code de Discipline et des Sanctions.*

Nous avons même eu cette année la surprise de voir un avocat venir défendre les intérêts d'un club et de ses instances dirigeantes.

#### Bilan de la saison 2025 :

16 affaires (record de 2023 avec 13 affaires battu) — quelle fierté !!!!

Sanctions prises : de l'avertissement à 6 ans fermes, certaines peines assorties de sursis.

Amendes financières : jusqu'à 500 € pour les faits les plus graves.

Certaines de ces amendes ne sont toujours pas acquittées à ce jour, sachant que le joueur a jusqu'à la fin de sa suspension pour apurer sa dette, sinon aucune licence ne lui sera délivrée.

Tous ces comportements sur nos terrains de boules sont le reflet de la société actuelle, mais le nombre d'écrits qui remontent au Président du CD31 est encore bien faible par rapport au nombre d'incivilités qui se déroulent sur nos terrains de jeu. Je pense que si tous les clubs prenaient des mesures adéquates après le passage et la condamnation de leurs joueurs, on arriverait peut-être à diminuer les faits et gestes inappropriés sur les terrains.

Tout ceci, Mesdames, Messieurs les Présidents, me permet de vous rappeler comme chaque année deux recommandations :

⇒ La première est de bien vérifier que les renseignements mentionnés sur la licence n'ont pas changé, notamment l'adresse (vous avez entièrement le droit de leur demander un justificatif de domicile, surtout pour les nouveaux joueurs), car le secrétariat du Comité doit pouvoir joindre à tout moment, par écrit, un joueur pour une éventuelle convocation. Sinon, nous serons dans l'obligation de passer par vous pour joindre vos licenciés.

⇒ De même, sur la fiche signalétique de votre club que vous retournez au CD en début de saison, je vous demande de bien mentionner les coordonnées postales du siège social du club.

Au lendemain du congrès national de décembre 2025, un nouveau règlement disciplinaire va être mis en place pour les années à venir, ce qui va entraîner des changements dans nos instances départementales. Le Vice-Président de la Fédération Française ainsi que le Directeur Administratif sont récemment venus, à la demande du Comité Régional Occitanie, nous présenter ces nouveaux textes.

Ceci me permet de faire, comme chaque année, un appel à volontaires pour siéger au sein de notre commission de discipline de la Haute-Garonne.

Comme d'habitude, je ne peux terminer cette allocution sans adresser des remerciements.

⇒ Mon premier s'adressera à Raymond Le MANACH, Président du CD 31, pour la confiance qu'il m'accorde et avec qui j'entretiens une relation franche, cordiale et en toute confiance.

⇒ Sans secrétaire pour le travail accompli avant et après une commission, et sans secrétaire-rapporteur lors des commissions de discipline, rien ne serait possible. Je tiens donc sincèrement, devant vous, à remercier Valérie pour son professionnalisme, sa rigueur, ce qui nous évite de voir nos procédures cassées en appel pour « vice de forme ». Merci beaucoup, Valérie.

⇒ Mes derniers remerciements iront aux membres du CD 31, aux nouveaux et anciens membres des clubs de la Haute-Garonne qui ont fait partie de la commission de discipline, qui répondent présents à chaque fois que je les sollicite, qui me supportent et avec qui j'ai des échanges, des débats, des désaccords toujours très courtois et très positifs, et sans qui cette commission ne pourrait siéger.

Remerciements très sincères à vous.

Comme le veut la tradition, permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de la commission de discipline, de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter tous nos vœux de bonheur pour l'année 2026.

Je vous remercie.

**Commission Arbitrage, Frédéric DEBEZI**

Mesdames, Messieurs les Présidents, les dirigeants,

Voici le compte rendu de la commission d'arbitrage, mais avant tout, à quoi sert cette commission ?

- Non, elle n'est pas là pour faire les règlements.
- Non, elle n'est pas là pour juger si tel ou tel arbitre a bien fait son boulot.

Elle est là pour :

- Harmoniser le calendrier des arbitres sur le département ;
- Désigner les arbitres pour les divers championnats ;
- Trouver des solutions au manque d'arbitres.

Le département compte, en 2025, 59 arbitres, mais seulement une trentaine suffisent réellement pour couvrir plus de 600 compétitions par an. Vous aurez vite fait le calcul : cela représente en moyenne 20 concours chacun.

Certains ont plus de 45 concours à leur actif sur l'année : c'est énorme, mais heureusement que nous les avons. Il nous appartient donc de trouver des solutions pour que de nouvelles personnes se mettent à l'arbitrage, d'autant plus que, pour 2026, toute compétition qui ne sera pas arbitrée ne pourra pas être catégorisée (mais je laisse le soin à Bernard de vous faire des propositions juste après).

Le bilan de la commission est plutôt succinct : nous nous sommes réunis deux fois, une première pour faire la désignation des arbitres sur nos championnats, et une seconde pour faire le bilan.

Qu'en ressort-il ?

- 2 CDC se sont retrouvés sans arbitre pour diverses raisons : cela est inexcusable et nous devons tout faire pour que cela ne se reproduise pas.
- Difficultés concernant l'arbitrage des tenues en CZC.

Globalement, la saison de l'arbitrage s'est plutôt bien passée.

Du coup, pour 2026, qu'allons-nous changer ?

- La commission d'arbitrage désignera également les arbitres sur les CDC.
- En CZC, le bas sportif deviendra obligatoire.

Pour ma part, j'en ai fini. Je laisse la parole à Bernard pour parler avenir...

Merci.

**Commission Arbitrage, Bernard TECHENE**

Monsieur le Président de la Fédération Française, Monsieur le Président du Comité Régional, Monsieur le Président du Comité, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, Présidents de clubs, amis de la pétanque, bonjour.

En tant que Co-Président de la Commission Départementale d'Arbitrage, je souhaite aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur : la sous-valorisation des arbitres dans notre discipline. Oui, vous m'avez bien entendu : les arbitres, ces femmes et ces hommes qui consacrent leur temps et leur énergie au bon déroulement de nos compétitions, sont trop souvent perçus comme un fardeau.

Arbitrer une compétition de pétanque n'a pourtant rien de simple, contrairement à ce que pensent certains spectateurs, dirigeants de clubs ou même joueurs. Cela exige une formation rigoureuse, mais aussi des qualités essentielles : compétence, sérénité, fermeté et courtoisie. Autant de valeurs chères à notre regretté arbitre international, Yvon Laurent.

Certains clubs nous reprochent parfois le calcul des frais de déplacement et souhaiteraient que nous les supprimions. Mais cette dévalorisation va bien au-delà : les arbitres sont trop souvent considérés comme de simples "mesureurs", chargés uniquement de vérifier les distances ou de prendre quelques décisions techniques.

Pourtant, leur rôle est bien plus vaste. Ils sont les représentants de la Fédération et garants du respect de ses règlements, plus de vingt-trois, sans compter les annexes. Ils assurent près de 80 % du bon déroulement d'une compétition, les 20 % restants revenant au délégué lorsqu'il est désigné. Leur mission commence dès les inscriptions et se poursuit jusqu'au compte rendu final. Ils doivent gérer les conflits, prendre des décisions parfois difficiles, veiller à la sécurité des joueurs en collaboration avec les clubs, et peuvent, si nécessaire, proposer au jury la mise en œuvre du droit de retrait, pouvant aller jusqu'à l'arrêt et l'annulation d'une compétition.

Un appel à la reconnaissance.

Il est temps de redonner aux arbitres la place qu'ils méritent. Ils sont les garants de l'équité, de la qualité de nos compétitions et du respect du cahier des charges.

Nous devons les évaluer avec équité et réfléchir aux conditions nécessaires pour qu'ils exercent leurs fonctions avec dignité et reconnaissance. Les chiffres nationaux sont éloquents : en compilant les concours départementaux (1 826), les championnats de clubs (3 417), la Coupe de France (306) et les autres championnats (3), nous atteignons déjà 4 552 compétitions sans arbitre. Et il manque encore les données de 14 départements. On peut raisonnablement estimer ce total à près de 5 000 compétitions sans arbitre en France. En conclusion, je vous invite à réfléchir à la place de l'arbitre dans notre sport.

Il est encore temps de changer de mentalité, de faire tomber les préjugés et de reconnaître leurs contributions essentielles à la pétanque. Mesdames et Messieurs, merci de votre écoute. Que la pétanque, notre sport et notre loisir perdurent.

Bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'à vos proches.

## **12 - Compte rendu Commission Jeunes, Christian RAYNAUD**

Mesdames, Messieurs les officiels, présidents de clubs,

Je vais vous présenter le rapport de la commission jeunes pour l'année 2025. Avant cela je souhaite adresser des remerciements particuliers :

Au club de Miremont et à ses dirigeants qui nous accueillent régulièrement lors de nos réunions.

À l'ensemble des clubs volontaires pour l'organisation des championnats et des concours jeunes.

Ainsi qu'aux 11 membres de la commission qui restent disponibles malgré des emplois du temps chargés.

Suite à la demande du président Mr LE MANACH fin 2024, les commissions jeunes et Avenir 31 ont été regroupées afin d'éviter les doublons, notamment concernant les journées de brassage et les sélections.

Depuis décembre 2024 nous avons tenu 6 réunions, ainsi que deux journées de détection et sélection à Mondavezan et Lavernose. La commission a également assuré l'organisation, sous l'égide du CD, les épreuves suivantes :

- Championnat HG de tir de précision junior à Muret St Jean et la finale à Rieumes
- Championnat triplettes à Rieumes
- Trophée doublettes à Mazères sur Salat
- CDC à Miremont.

Je ne reviendrai pas sur les résultats de ces championnats puisqu'ils vous ont été présenté avant. Je vais juste rajouter les résultats des championnats de clubs qui viennent de se terminer.

Les résultats des CDC, CRC et CNC Jeunes :

### **Palmarès pour 2025 :**

#### En CDC :

Minimes : Champion : Castelginest

Vice-champion : Mazères-La Pointine

Cadets : Champion : Castelginest

Vice-champion : Colomiers-Héraclès

Juniors : Champion : Castelginest

Vice-champion : Muret St jean

Bravo à Castelginest pour son remarquable triplé !

#### En CRC - CNC :

Ces équipes se sont retrouvées aux 1/4 finales du CRC, réparties à Masseube (65), et à Montauban (81). Deux équipes de Castelginest se sont qualifiées pour la finale à Thuir (66) :

Les cadets s'inclinent de très peu en 1/2 finale.

Les minimes sont champions de région et se qualifient pour le CNC à Sainte-Livrade-sur-Lot (47). Ils manquent de peu l'accès aux 1/4 de finale, éliminés au tir de départage.

Pour en revenir à cette année, trois équipes se sont qualifiées à La Palme pour les championnats de France à St Yrieix (16), une dans chaque catégorie.

Le bilan est mitigé : aucune n'a atteint les 1/4 de finale du dimanche matin, même si le niveau général des autres régions progresse sensiblement.

L'arrivée d'un nouveau CTFR, la création prochaine d'un CRE ainsi que sa déclinaison départementale devrait nous aider à franchir un cap en proposant davantage de rassemblements et de journées d'entraînement avec un groupe réduit de joueurs. (Nous verrons après les résultats du groupe A31)

Nos objectifs restent doubles :

Augmenter la base de licenciés,

Faire progresser l'élite, pour rivaliser davantage au niveau national.

### **CONCOURS JEUNES**

En fin 2024 nous avons constaté que le Dépêche Tour créé pour dynamiser la participation s'est avéré insuffisant. Nous avons donc décidé d'aider les clubs souhaitant organiser des concours ouverts à tous, de programmer quatre concours à Pointis de Rivière en avril, Miremont et Castelginest en juin et de nouveau Miremont en septembre.

Malheureusement, la participation est restée faible, tant pour les clubs du département que pour ceux des départements voisins.

Nouvelle formule envisagée

Face à ce constat, nous travaillons sur un nouveau format qui serait : Tête à tête le matin (sur 3 ou 4 tours system swiss), doublettes l'après-midi, ce qui permettrait notamment aux joueurs isolés dans leur club de participer plus facilement en trouvant un partenaire sur place pour l'après-midi.

Nous appelons donc l'ensemble des présidents, dirigeants, éducateurs à nous aider à identifier davantage de jeunes autour de leurs clubs, les sensibiliser et les accompagner vers une pratique régulière et compétitive.

### **Problème de la licence annuelle**

Le système de la licence calée sur l'année civile complique le recrutement des joueurs au moment des forums d'associations (septembre). Il est difficile d'expliquer à un jeune qu'il ne pourra participer aux compétitions officielles qu'à partir de mars ou avril.

Quelques clubs organisent des concours jeunes ou mixtes (adulte et enfant) en fin d'année mais cela reste rare.

### **Résultats du Groupe Avenir 31**

Le groupe Avenir 31 a participé à plusieurs concours nationaux et internationaux, avec pour objectif de se confronter à des équipes de haut niveau, dont certaines sélections nationales (Belgique, Allemagne, France, Espagne, Suisse, Hongrie, ou encore la team Toro Pétanque...)

International de Liège, Belgique, juniors garçons et filles 2 équipes juniors, 1/2 finale pour les filles, battues par l'équipe de France.

National de St Sulpice, 4 équipes, vainqueur en minimes, ½ du A et ¼ du B en cadets. Beaux parcours en cadets.

National de Réalmont

National de St Juéry, 6 équipes, ½ du A et ½ du B pour les minimes, finale du A et ½ du A en cadets, ¼ du A et ½ du B en juniors. Résultats solides dans toutes les catégories

International juniors de Barcelone, (doublette) 1 équipe, 1/8 du A

Mondial de Romans sur Isère, filles :

➢ TàT, 4 joueuses, ¼ du A,

➢ ½ du B et vainqueur du A (Cassy Aubert Castelginest)

➢ Doub, ¼ du A

➢ Trip. Résultats corrects

Suite aux sélections départementales faites en début d'année pour déterminer ce groupe A31, 11 joueurs ont été présentés aux sélections régionales à Montauban pour la composition des équipes du Trophée des pépites qui s'est déroulé à Sainte-Livrade-sur-Lot.

Pour la première fois, 3 joueurs ont été retenus dans les équipes représentant l'Occitanie, et 2 d'entre eux ainsi qu'un espoir masculin, ont été sélectionnés pour un stage interzone à Valence. (Paul Voisenet PRS, Lucenko Gabarre Colomiers et Lucas Sager PRS pour les espoirs).

Stage qui se déroule en ce moment même.

Pour finir quelques informations pour 2026 :

### **Championnats 2026 :**

TDP junior se déroulera le samedi 14 mars 2026 à Muret ? (à confirmer)

CDC les 28 et 29 mars 2026 à Pointis de Rivière

HG triplettes les 9 et 10 mai 2026 à Fronton

Le trophée HG doublettes les 30 et 31 mai 2026 à Miremont.

Merci de respecter les délais d'envoi des fiches d'inscriptions, essentiels pour organiser correctement les compétitions et accompagner les joueurs isolés.

Conclusion :

Merci de votre attention.

Je vous souhaite une excellente fin d'après-midi, de très belles fêtes de fin d'année et une belle saison sportive 2026.

### ***13 - Compte rendu de la Commission Sportive, Francis RICARD***

Monsieur le Président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal,

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Chers collègues,

Je vais vous dresser le bilan des compétitions organisées en 2025 par le comité départemental de la Haute Garonne et vous communiquer les nouveautés que nous souhaitons mettre en place en 2026.

### **Concours qualificatifs aux championnats départementaux**

La participation à ces compétitions continue de progresser au fil des ans. En 2025, nous avons recensé 29930 participants (dont 611 au tir de précision) soit 1367 de plus qu'en 2024 si on ne compte pas le TDP.

Cette évolution positive nous conforte dans le choix sportif que nous avons fait en maintenant les deux tours de qualificatifs.

Cette hausse est vérifiée dans toutes modalités et dans tous les districts avec deux « pics » de 5% en triplettes vétérans et de 11% en triplettes promotion. Nous enregistrons les plus grandes participations en :

➢ Q1 DH et TTF avec 2521 inscrits

➢ Q1 TH et TF avec 2556 inscrits

➢ Q1 TP avec 2628 inscrits

Le paiement des arbitres et des teneurs de table a été réparti sur tous les clubs participants. Cette mesure, réclamée par les clubs organisateurs, a permis d'augmenter le nombre de clubs candidats à ces organisations. Toutefois, nous constatons encore des aberrations. Comment un club peut accueillir 80 ou 90 équipes sur un concours départemental et dit ensuite qu'il ne peut pas organiser un qualificatif à 60 équipes ?

### **Championnats départementaux**

C'est la première fois depuis 20 ans que le nombre de candidats est inférieur au nombre d'organisations à couvrir.

Les raisons ????

### **Coupe de France des clubs**

154 clubs se sont engagés en Coupe de France à Pétanque.

Parmi eux, 25 étaient « têtes de série départementales » et sont entrés au 3<sup>e</sup> tour départemental et 2 étaient « têtes de En 2021, avec la reprise série fédérales » et sont entrés au 1<sup>er</sup> tour de zones (soit le 5<sup>e</sup> tour)

20 clubs se sont engagés en Coupe de France Jeu Provençal. 5 étaient « têtes de série départementales ».

L'élaboration du calendrier de ces 2 coupes de France n'est pas simple car ce sont souvent les mêmes joueurs qui composent les deux équipes.

La Coupe de la Haute Garonne réservée aux perdants des premier et deuxième tour de la Coupe de France à pétanque semble être appréciée par tous.

Nous nous sommes prononcés favorablement à la création de la Coupe de France féminine à condition que nous puissions utiliser les mêmes dates que la coupe de France actuelle, ce qui implique que la mixité ne soit plus obligatoire ou que les clubs s'inscrivent en toute connaissance de ces coïncidences de dates.

Quant à la coupe de France des jeunes, nous ne pouvons qu'approuver cette initiative qui fera jouer nos jeunes.

### **Championnat de zones des clubs (CZC)**

L'an dernier, je vous ai expliqué les raisons qui rendaient cette structure indispensable dans un département comme le nôtre.

Cette compétition a réuni, cette année encore, l'engouement de nos clubs avec une participation de 2400 joueuses et joueurs sur une même journée.

Toutefois, nous regrettons que 34 clubs ne participent ni au CDC Open ni au CZC Open et, tenez-vous bien, 117 clubs ne participent aux championnats de clubs féminins.

Nous avons tenu notre « Grenelle des CZC » au mois d'Avril. Je remercie les 16 clubs qui se sont impliqués dans cette réflexion. Cette réunion s'est déroulée dans un excellent esprit où chacun a pu exprimer ses idées tout en mesurant les contraintes qui ne nous permettent pas d'appliquer toutes modifications évoquées.

A une très large majorité, nous avons adopté :

- Le maintien de la structure des CZC
- L'organisation de cette compétition en 4 parties
- Le barème de points actuel en n'attribuant le « bonus » qu'à une seule équipe par club
- Les critères de classement actuels
- La montée de 2 clubs par zone de CZC 1 en CDC 3 avec la création d'un groupe supplémentaire en CDC 3.
- Une alternance du calendrier entre les samedis et les dimanches.
- Un « bas sportif » à partir de 2026.

### **Championnat des clubs (CDC)**

Cette compétition phare dans notre calendrier « roule » et donne satisfaction.

Nous tenons à nous excuser sur le manque d'arbitre sur plusieurs sites. Je ne m'attarderai pas sur les motifs de ces absences, j'ai seulement ma petite idée .....

Nous regrettons que certains matches soient « arrangés », cette tricherie salit l'image de cette compétition. Malheureusement, nous constatons la progression de ce fléau au niveau régional également.

Nous demanderons aux délégués et aux arbitres plus de vigilance la prochaine saison.

Outre la batterie de sanctions prévues dans les règlements qui peuvent amener une exclusion de la compétition, nous demandons aux clubs qui se sentent lésés par ces tricheries de faire un rapport succinct des faits, de ne pas signer la feuille de match, si nécessaire, sur le lieu de la rencontre.

Le comité de pilotage veille à la conformité de la composition des équipes, du respect du nombre de « montants » et prononce des sanctions vis-à-vis de clubs qui enfreignent le règlement, sanction allant d'un retrait de ponts à l'exclusion ou à une pénalité de points pour la saison à venir.

### **Calendrier des concours départementaux**

Nous avons appliqué les normes d'organisation des concours départementaux. Le nombre de concours départementaux est stable, voire à la baisse.

Je répète la mise en garde que j'ai faite l'année dernière sur l'organisation de concours avec inscriptions à l'avance car le nombre d'équipes est limité.

Par exemple :

- Un club a limité son concours à 40 équipes,
- Il a fait les inscriptions à l'avance et il a enregistré 30 équipes.
- Il accepte donc des inscriptions sur place le jour de la compétition pour compléter les 10 places libres
- Imaginons que 25 équipes se présentent, comment va-t-il faire pour inscrire 10 équipes et dire aux autres que les inscriptions sont closes ?

Je vous conseille et vous demande de ne plus engager des équipes « sur place » même si le nombre limité d'équipes n'est pas atteint.

### **Projet sportif**

En 2024, 76 clubs avaient perçu une indemnité dans le cadre de notre projet sportif.

En 2025, le fait d'avoir ajouté une indemnité pour les 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de nos CZC a permis à 21 clubs de plus, soit 97 d'intégrer cette liste de bénéficiaires.

Nous avons distribué, à l'accueil de cette assemblée, la somme de 53 881.03 € à laquelle, il faut ajouter 4 238.97 € versés aux arbitres, soit un montant total de 58 120 €.

Nous avions prévu de verser 68 090 € et nous avons eu 73 297.50 € de recettes des frais d'inscriptions aux qualificatifs, soit un excédent de 15 177.50 €.

Les raisons de cet excédent :

- Une recette supérieure à nos prévisions d'environ 3 500 €
- Pas d'aides aux nouveaux concours nationaux, soit 10 000 €
- Moins de clubs indemnisés pour la Coupe de France, soit 1500 € environ.

Voici le tableau du réalisé en 2025. En vert, les sommes fixes car le nombre de bénéficiaires est connu à l'avance, en orange, les sommes estimées car le nombre de bénéficiaires n'est pas connu. Comme nous avons décidé de répercuter le prélèvement fédéral de 1,00 € en passant les frais d'inscription à 3.50 €, nous avons prévu une augmentation des indemnités pour 2026 afin d'équilibrer au plus près le budget de ce projet.

Ces augmentations sont :

- En CDC Open, Féminin, Vétérans et JP (phase de groupes) : passer de 270 € à 300 €
- En CDC Open1, Féminin et Vétérans (phase finale) : passer de 90 € à 100 €
- En CDC Jeunes (phase de groupes) : passer de 80 € à 100 €
- En CDC Jeunes (phase finale) : passer de 80 € à 100 €
- En Coupe de France (3 premiers de zones) : passer de 120 € à 150 €
- En Coupe de France (4<sup>o</sup> tour de zones) : passer de 150 € à 180 €
- En Coupe de France (grand huit) : passer de 300 € à 500 €
- En CRC jeunes : passer de 100 € à 150 €
- En CZC Open1 et 2, Féminin et vétérans :
  - Pour le 2<sup>o</sup> de chaque zone : passer de 100 € à 150 €
  - Pour le 3<sup>o</sup> de chaque zone : passer de 0 € à 100 €

		Indemnités 2026		
CDC OPEN	Phase de groupes	56	300.00 €	16 800.00 €
	Finale	4	100.00 €	400.00 €
CDC Feminin	Phase de groupes	32	300.00 €	9 600.00 €
	Finale	4	100.00 €	400.00 €
CDC veterans	Phase de groupes	32	300.00 €	9 600.00 €
	Finale	4	100.00 €	400.00 €
CDC JP	Phase de groupes	24	300.00 €	7 200.00 €
				44 400.00 €
CDC Jeunes	Phase de groupes	25	100.00 €	2 500.00 €
	Finale	12	100.00 €	1 200.00 €
Coupe de France	1° tour de zones	16	150.00 €	2 400.00 €
	2° tour de zones	10	150.00 €	1 500.00 €
	3° tour de zones	4	150.00 €	600.00 €
	4° tour de zones	2	180.00 €	360.00 €
	Finale	1	500.00 €	500.00 €
Coupe de France JP	1° tour de zones	2	150.00 €	300.00 €
	2° tour de zones	2	150.00 €	300.00 €
	3° tour de zones	1	180.00 €	180.00 €
	Finale	1	500.00 €	500.00 €
CRC Open	Phase de groupes	8	200.00 €	1 600.00 €
	Finale	1	200.00 €	200.00 €
CRC Feminin	Phase de groupes	4	200.00 €	800.00 €
	Finale	1	200.00 €	200.00 €
CRC Veterans	Phase de groupes	5	200.00 €	1 000.00 €
	Finale	1	200.00 €	200.00 €
CRC JP	Phase de groupes	5	200.00 €	1 000.00 €
	Finale	2	200.00 €	400.00 €
CRC Jeunes	Phase de groupes	6	150.00 €	900.00 €
	Finale	2	100.00 €	200.00 €
CNC Open		3	500.00 €	1 500.00 €
CNC feminin		2	500.00 €	1 000.00 €
CNC veterans		1	500.00 €	500.00 €
CNC JP		1	500.00 €	500.00 €
CNC Jeunes		1	500.00 €	500.00 €
Nouveau National	Apport + Aide	1	4 000.00 €	4 000.00 €
	Apport + Aide	1	2 000.00 €	2 000.00 €
				26 840.00 €

NOUVEAUTE							
<b>CZC-Open D1 et D2-Féminin-Vétérans Gagnant des 5 zones</b>	20	200 €	4 000.00 €	20	200.00 €	4 000.00 €	
<b>CZC-Open D1 et D2-Féminin-Vétérans deuxième des 5 zones</b>	20	100 €	2 000.00 €	20	150.00 €	3 000.00 €	
<b>CZC-Open D1 et D2-Féminin-Vétérans troisième des 5 zones</b>	20	0 €	- €	20	100.00 €	2 000.00 €	
				6 000.00 €		9 000.00 €	
<b>TOTAL</b>				<b>43 800.00 €</b>		<b>80 240.00 €</b>	
<b>29 319 participants RECETTES QUALIFICATIFS 2025 à 2.50 €</b>				<b>73 297.50 €</b>		102 616.50 €	
						29 319.00 €	
						73 297.50 €	

Je tiens à remercier tous les membres de cette commission pour leur disponibilité et leur investissement. Nous avons intégré des personnes « non élus » dans cette commission comme promis. Dans mes remerciements, je ne puis oublier mes collègues des différents comités de pilotage avec une mention spéciale pour Patrick et Guy que je vous demande d’applaudir chaleureusement. Je vous remercie de l’attention que vous m’avez accordée et vous souhaite à tous de magnifiques fêtes de fin d’année.

#### 14 - Allocution de Michel LE BOT, Président de la FFJP

Madame la représentante du Conseil Régional,  
 Monsieur le Président du Comité Départemental 31,  
 Monsieur le Président du Comité Régional Occitanie,  
 Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur du CD31,  
 Mesdames et Messieurs les représentants des clubs de la Haute-Garonne,

Je vous remercie pour votre invitation. C'est toujours avec plaisir que je reviens à cette Assemblée, où je retrouve des visages nouveaux, des visages familiers, et d'autres qui n'ont pas changé depuis longtemps, preuve d'un engagement durable et remarquable.

Permettez-moi un bref retour historique.

Il y a 80 ans, alors que les canons de la Seconde Guerre mondiale ne s'étaient pas encore tus, quelques passionnés ont imaginé, en juillet 1945, que la pétanque pouvait devenir un moyen de rassembler les gens. Je rappelle, pour ceux qui se souviennent de cette période, que la guerre ne s'est officiellement terminée qu'en novembre 1945.

Et pourtant, dès juillet, certains ont eu l'intuition que ce sport serait un puissant vecteur de solidarité. C'est ainsi qu'est née la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

C'était il y a 80 ans.

Et vous l'avez entendu tout à l'heure : votre Secrétaire Général adjoint rappelait qu'il s'agit aujourd'hui du 76ème Congrès départemental de la Haute-Garonne. Si ce comité n'était pas présent à la création de la Fédération, il y a très rapidement trouvé toute sa place.

Notre rôle, aujourd'hui, va bien au-delà de l'aspect sportif : il est social, sociétal et inclusif. Souvent, lorsque j'évoque cette responsabilité, on me répond : « Je ne suis ni assistant social, ni éducateur spécialisé, je suis simplement dirigeant. »

Mais être dirigeant implique justement une responsabilité particulière.

Lutter contre les violences faites aux enfants, c'est avant tout s'assurer que jamais un prédateur ne puisse se retrouver dans nos clubs. C'est garantir, grâce au contrôle d'honorabilité, que toute personne amenée à encadrer des mineurs ou des publics vulnérables soit digne de confiance. À ce titre, ma responsabilité, en tant que président de la Fédération, est de vérifier l'honorabilité des éducateurs, des arbitres, des dirigeants et de toute personne susceptible d'endosser un rôle officiel.

Jusqu'à présent, il suffisait d'être licencié pour se déclarer arbitre, éducateur, responsable d'équipe ou accompagnateur, sans que ne soit vérifiée l'honorabilité nécessaire à ces fonctions. Or, lorsque vous déléguez une responsabilité, votre propre responsabilité est engagée. C'est pourquoi je vous encourage,

lorsque vous déclarez vos dirigeants, éducateurs, arbitres et responsables divers, à remplir correctement les formulaires afin que les services du ministère puissent exercer les vérifications indispensables. Nous devons absolument nous prémunir contre des individus qui ne viendraient pas pour jouer à la pétanque, mais pour approcher des personnes vulnérables. Pour moi, comme dirigeant, comme président, et avant tout comme citoyen, cela est inacceptable.

Oui, notre monde a changé, et notre responsabilité aussi.

Certains diront : « Mais Monsieur le Président, nous allons perdre des bénévoles, des dirigeants... » Peut-être. Mais la convivialité, le vivre ensemble, le respect ne sont pas négociables. Et la convivialité, ce n'est pas l'excuse pour se permettre des débordements ou pour dire n'importe quoi sous prétexte qu'on a bu un verre. Nous sommes des adultes responsables.

Les réseaux sociaux compliquent encore les choses. Les « y a qu'à », les « faut qu'on » s'expriment, mais sans jamais mettre les mains dans le cambouis. Ils ont le droit de parler, bien sûr, mais cela ne leur donne pas le droit d'insulter, de dénigrer, de salir les dirigeants et les bénévoles. C'est inacceptable.

J'entends parfois : « Moi, je suis bien informé », alors même que certains n'assument pas leurs propos publiquement. La France compte 300 000 licenciés, mais ce n'est pas elle qui édicte les règlements internationaux : ils relèvent de la Fédération Internationale. Alors ne vous laissez pas emporter par les rumeurs sur les réseaux sociaux. Attendons les décisions officielles avant d'en tirer des conclusions.

Le règlement existe et doit être appliqué. Les arbitres sont là pour cela. Ce sont des officiels, des personnes à protéger. Je souhaite qu'ils bénéficient d'un véritable statut, protégé par la loi, car leur responsabilité ne s'arrête pas au terrain : elle s'étend tout au long de leur mandat.

Nous avons des droits, mais aussi des devoirs. Et notre principal devoir est de transmettre aux générations futures une pétanque exemplaire. Autrefois, le public venait naturellement : parents, grands-parents, enfants... Mais aujourd'hui, nous devons aller chercher les 5 millions de pratiquants qui jouent sans être licenciés. Comment ? En leur montrant ce qu'un club peut leur apporter : une école de pétanque, des éducateurs formés et honorables, des activités pour les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, les seniors, les compétiteurs comme les joueurs de loisir.

Accueillons-les. Montrons-leur ce qu'est la pétanque telle que nous la concevons : la convivialité, l'inclusion, le vivre ensemble, la lutte contre l'isolement. Peut-être formeront-ils demain une équipe, participeront-ils à un championnat, représenteront-ils leur club, leur ville. Le rêve d'un joueur n'est pas de gagner de l'argent : c'est de gagner un titre.

Oui, il existe une hiérarchie sportive : des forts, des moins forts, des débutants. Mais notre rôle est d'aider chacun à progresser, de montrer aux jeunes qu'ils peuvent aspirer à devenir champions, à condition d'avoir un comportement exemplaire, de s'entraîner, de faire des efforts, d'accepter la frustration.

Pourquoi la pétanque ne serait-elle pas un sport à part entière, avec ses éducateurs, ses entraînements, ses objectifs ? Nous avons du chemin à parcourir, mais les changements nécessaires ne doivent pas nous effrayer. Être dirigeant, ce n'est pas dire oui à tout. C'est faire des choix, parfois difficiles, pour protéger nos clubs.

Être officiel, c'est garantir son honorabilité.

Être encadrant, c'est être formé.

Être dirigeant, c'est être capable de prendre des décisions éclairées.

Votre comité départemental fait beaucoup, plus que la plupart des autres. Sachez-le, mesurez-le. Dans d'autres régions, certains joueurs vont au championnat de France à leurs frais. Ici, vous bénéficiez d'un écosystème favorable. Mais est-il durable ? Il le sera si nous continuons à structurer notre fédération et à mettre en place les outils nécessaires.

Votre rôle dépasse largement l'organisation de compétitions. Vous apportez du sport santé, vous favorisez le lien social, vous participez au développement économique local lors de vos manifestations, vous luttez contre l'exclusion et encouragez la mixité et l'intergénérationnel.

Soyez conscients de votre responsabilité et des valeurs que vous portez :

la solidarité, l'inclusion, la lutte contre le communautarisme et le respect de chacun, quelle que soit son origine, son genre, sa religion ou son orientation.

La pétanque est un langage universel. Pas besoin de parler la même langue pour se comprendre : les boules parlent pour nous.

Et grâce à votre travail, la pétanque entre aujourd’hui dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités, permettant à des milliers de jeunes de découvrir un sport complet, fondé sur la citoyenneté et le respect.

### **15 – Allocution de Mme Rachida LUCAZEAU, Conseillère Régionale**

Bonsoir, juste un petit mot. Je sais que l’après-midi a été longue. Je me présente : je suis Rachida LUCAZEAU, conseillère régionale. J’ai beaucoup de plaisir à vous présenter notre présidente, Carole DELGA, présidente de la région Occitanie.

Je dois dire que je suis assez impressionnée, d’autant plus que je n’ai rien préparé. Je vous parle simplement, comme cela me vient. Je suis impressionnée parce que nous avons ici trois présidents : le président national, le président régional et le président départemental.

Impressionnée également de vous voir aussi nombreux. Je ne savais pas qu’il y avait autant de clubs : vous êtes 214 et vous les représentez aujourd’hui. Je ne savais pas non plus qu’il y avait autant de licenciés en Haute-Garonne : plus de 10 000. Je suis vraiment impressionnée.

Je voulais simplement vous dire merci. Mr LEBOT rappelait tout à l’heure un certain nombre de valeurs que je partage, notamment le vivre-ensemble, mais aussi votre engagement. On peut s’engager en politique, mais on s’engage tout autant comme bénévole. C’est, me semble-t-il, le même militantisme.

Vous êtes des bénévoles engagés, chacun à votre place. Et je dois dire que je suis agréablement surprise par le nombre de femmes présentes ce soir. Je tiens à vous remercier pour cet engagement que vous portez. Vous créez du lien, vous l’avez rappelé, monsieur le président. Vous nourrissez ce vivre-ensemble et vous faites découvrir cette activité qu’est la pétanque et le jeu provençal.

On parlait tout à l’heure de la difficulté croissante du bénévolat. Je mène un travail sur ce sujet, notamment parce que je suis déléguée aux associations et aux bénévoles. Nous menons une réflexion sur le bénévolat et, concernant les jeunes, nous allons les encourager à travers une journée d’engagement citoyen à l’échelle de la région Occitanie. J’ai rencontré beaucoup de jeunes : ils souhaitent que les associations aillent vers eux. Les jeunes sont très connectés, certes, mais ils ont besoin de lien humain. Nous allons donc inviter les associations, qu’elles soient sportives, sociales ou culturelles, à entrer dans les lycées pour présenter leurs activités aux lycéennes et aux lycéens, afin d’attirer davantage de jeunes vers le bénévolat et l’engagement citoyen, à votre image.

Je suis vraiment très impressionnée de vous voir toutes et tous aussi engagés. La région Occitanie a déjà beaucoup fait, et elle continuera, bien évidemment, à vous soutenir.

Je vous remercie.

### **16 - Remises des récompenses, Raymond LE MANACH**

Je vais appeler les trois représentants de ces écoles de pétanque qui ont droit aujourd’hui à une récompense.

Je rappelle simplement qu’un club récompensé une année ne peut pas l’être une seconde fois l’année suivante. C’est pour cette raison que Castelginest - École de Buffebiau, qui avait pourtant obtenu le plus de points cette année, n’est pas sélectionnable. Nous respectons les règles établies. Cela n’enlève rien à la qualité de leur travail : bravo à Castelginest pour leurs excellents résultats !

Le RUBAN BLEU pour la première place, revient cette année à La Murette. Je demande donc aux représentants du club de bien vouloir nous rejoindre.

Le comité départemental, par l’intermédiaire de la commission Jeunes, remet à votre école de pétanque un chèque de 300 €. Félicitations à vous.

J’appelle maintenant la représentante du club de Pointis Rivière Sports. Y a-t-il un représentant dans la salle ? Sinon, Patrick HUGUET, merci de venir récupérer la récompense en leur nom.

Enfin, conformément au règlement du ruban bleu, deux clubs ne pouvant pas être récompensés deux années de suite, nous avons décidé de partager la troisième place entre le club de la B2F et le club de Miremont. Ces deux clubs ayant été récompensés l'an dernier, la commission Jeunes a choisi de leur attribuer 150 € chacun, en reconnaissance de leurs excellents résultats encore cette année.

Bravo à tous pour votre engagement auprès des jeunes. Merci pour votre travail tout au long de l'année.

Pour conclure cette cérémonie de récompenses, j'appelle Mr Paul CORBI.

Il est de tradition dans notre comité qu'un élu ayant accompli un mandat de quatre ans et qui nous quitte pour raisons personnelles reçoive un petit présent c'est-à-dire une carte cadeau. Merci Paul, et bonne continuation.



## 17 - Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD

### • Questions de M. Jean Louis RAMOS, président de Miremont

« Pourquoi continuer à faire les concours jeunes le samedi et non le dimanche ? »

S'il s'agit de compétitions organisées par un club, c'est le club qui choisit la date, s'il s'agit de compétitions organisées par le CD 31, la commission jeunes pourra, quand cela est possible prendre en compte votre demande.

« Eviter les concours adultes aux dates où les compétitions jeunes sont organisées »

L'élaboration de notre calendrier des concours départementaux doit permettre, dès qu'un concours est positionné sur une date, à tout licencié de jouer.

On pourrait envisager la restriction que vous proposez au district uniquement.

« Eviter de faire deux compétitions jeunes le même jour »

C'est une évidence au vu de la faible participation de nos jeunes, il suffit de s'entendre entre clubs organisateurs.

### • Questions de M. Jean Claude TREVISAN, président de Cugnaux

« Existe-t-il un règlement précis sur les tenues ? »

Oui, il est consultable sur le site de la FFPJP dans le règlement administratif et sportif.

### • Questions de M. Jean Michel PEREZ, président de Gagnac

« Pouvez-vous renvoyer le cahier des charges lors de la réception des rencontres de CDC JP ? »

Ce cahier des charges est consultable sur notre site, il est dans le RI des CDC JP.

Si vous parlez de l'organisation de la restauration du midi, les élus, responsables de district, veillerons dès l'an prochain au respect de ce cahier des charges.

### • Questions de M. Jean BRET, président d'Aignes

« Suite à la décision de la Fédération d'augmenter de 1€ la participation aux qualificatifs, notre comité étant le seul à proposer 2 tours, pourrions-nous envisager de mettre cette augmentation à 0,50€ pour avoir la même règle que les autres comités qui ne font pas de qualificatifs ? »

Tout d'abord, la Fédération n'a pas proposé d'augmenter les frais de participation mais d'effectuer un prélèvement de 1 € sur le tarif existant.

De plus, nous ne sommes pas certains d'être le seul comité à faire 2 tours.

Ceci étant dit, nous avons la chance d'avoir aujourd'hui le président, Michel LEBOT qui peut, s'il le souhaite, répondre à votre demande.

### • Questions de M. Michel TRAMBLAIS, trésorier de Bouloc

« Où en êtes-vous dans le futur projet d'acquisition de nouveaux locaux ? »

Le président vous a exposé les avancées toute à l'heure.

« Prix du timbre pour la saison 2026 »

Je ne savais que nous étions une succursale de La Poste.

La trésorière a annoncé, tout à l'heure, le coût de la licence 2026.

### • Questions de M. Denis JACQUOT, président de Blagnac Parc

« Pour quelle raison, notre département doit passer par une phase de qualification avant d'accéder aux championnats départementaux, contrairement à d'autres départements qui y participent directement ? »

Ce n'est pas un choix, c'est une obligation !

Prenons l'exemple des doublettes mixtes, nous avons enregistré cette année 940 équipes inscrites. Imaginons que, si le championnat était open, nous en 40% de moins, soit 564. Avons-nous un site sur notre département qui est la capacité de tracer 282 terrains ?

### • Questions de M. Bernard FENASSE, président de Brax

« Proposition visant à créer un statut d'arbitre délégué afin de répondre à l'absence d'arbitres pour les tournois lorsque les aires de jeu sont éloignées les unes des autres. »

Nous ne pouvons que vous remercier de votre réflexion et de votre travail, mais, tout comme l'année dernière, je vous réponds que je n'ai pas la réponse à la faisabilité d'un tel projet.

### • Questions de M. Christophe POULET, président du TPO BDR

« Nous souhaitons organiser, en cours d'année, des concours ouverts au grand public (jeunes, féminines, handi et non licenciés) afin de promouvoir la pétanque. Certaines demandes sont refusées lorsque des concours officiels sont programmés à proximité, alors que des événements organisés par des structures extérieures (Pétanque Days, Stade Toulousain) semblent pouvoir se dérouler hors du cadre d'autorisation habituel. »

Notre Président me corrigera si je me trompe, mais il est clair que nous pouvons et devons contrôler l'organisation de manifestations programmées par des clubs affiliés à la FFPJP et que nous n'avons aucun droit de regard sur des organisations privées (association non affiliée, comité des fêtes...).

Si ces manifestations sont organisées par des clubs affiliés à la FFPJP, elles ne peuvent pas accueillir des non licenciés.

De plus, si un club affilié organise une compétition officielle, il est de notre devoir de ne pas autoriser des manifestations dans un rayon trop proche, nous l'avons fixé à 50 km.

« Concernant les championnats départementaux, serait-il envisageable d'augmenter le nombre d'équipes haut-garonnaises qualifiées pour les championnats d'Occitanie et de France ? Et, si cela implique un coût supplémentaire, serait-il possible d'ajuster, quitte à augmenter le prix des inscriptions aux qualificatifs de manière à permettre une présence plus large des équipes du département dans ces championnats ? »

Votre question m'a surpris et, pour une fois, j'ai dû réfléchir avant d'écrire.

Plaisanterie mise à part, en tant que président du Comité Régional d'Occitanie, je n'accepterai jamais que tel ou tel département « achète » des équipes supplémentaires aux championnats régionaux.

Tout comme le président de la FFPJP, je pense que nous devons être garants de l'équité de traitement des départements qui composent notre structure.

#### • **Questions de M. Bernard Gin, président de Saint Pierre de Lages**

« Les CZC sont répartis sur 4 journées, les unes à la suite des autres. Pourquoi ne pas en faire 2 en début d'année et 2 en fin (comme les vétérans) ? »

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je vous invite à participer à la réunion de concertation sur les CZC.

« Passer les concours à 5,00 € »

Cette question a été posée l'an dernier, la réponse est la même. Il est interdit de demander un engagement supérieur à celui prévu dans le règlement administratif et sportif de la fédération qui est actuellement de 4,00 € par joueur sur un concours départemental.

« Commencer tous les concours à 14 heures »

Pourquoi pas, mais nous devrons modifier notre règlement intérieur.

#### • **Question de M. Jean Michel Perez, président de Gagnac sur Garonne**

« Pouvez-vous organiser sous le même type Coupe de France ou Haute Garonne, une compétition loisirs par secteur »

Etant donné que vous proposez une compétition interne au district, elle serait sous la seule autorité du district. Faites-en la proposition à vos responsables de district.

#### • **Questions de M. Patrick RUEDA, président de Cugnaux**

« Comment se fait-il, qu'en CZC Open, on ne connaisse pas le nombre de montées et descentes pendant le déroulement de la compétition ? »

Je suis surpris par votre question, avez-vous demander à vos responsables de district ? En effet, chaque responsable de district a l'autonomie pour fixer ces nombres afin d'harmoniser au mieux les participations dans les 2 divisions de CZC Open. Ces nombres sont communiqués à la commission compétitions en début de saison.

#### • **Questions du club de Cox**

« De nombreux clubs s'élèvent contre le modèle des CZC qui est injuste car il favorise les clubs à fort nombre de licenciés. Ce modèle qui n'est pas la règle dans les autres départements est mis en place pour de mauvaises raisons liées au nombre de clubs en Haute Garonne. Un désamour croissant de cette compétition est latent. A quand l'alignement sur modèle de compétitions type CDC pour les clubs de la Haute Garonne ? »

Comme vous posez plusieurs questions dans la même, je vais tenter de répondre précisément.

Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, nous avons modifié le critère de classement (en cas d'égalité aux points) pour permettre à un club amenant moins d'équipes en CZC de passer devant un club qui en amène beaucoup. Je vous ai également expliqué que ce modèle est unique et propre à la Haute Garonne. Si un désamour est grandissant, il ne se manifeste pas sur le terrain car nous avons une participation croissante au fil des ans, de 1850 à 2150 joueurs à chaque journée cette année.

Je vous invite à participer à la réunion sur le thème des CZC.

#### • **Question du club de Villaudric**

« Le club de Villaudric voudrait proposer une piste d'amélioration concernant le CZC, que pensez-vous de faire une phase finale avec les 4 premiers clubs à la fin des 4 journées pour déterminer pas un mais

**deux clubs pour la montée, cela rendrait plus attractif les 4 journées car plus de clubs resteraient en compétition pour la montée...»**

Une idée de plus à mettre sur la table lors de notre concertation. Quant au nombre de montées en CDC, nous devons faire attention aux conséquences sur la structure des CDC.

**• Questions de M. Bernard Fenasse, président de Brax**

**« Pourquoi, dans chaque club, ne pas qualifier des licenciés pour pouvoir officiellement intervenir pour mesurer ? Effet, j'ai constaté que l'appel à l'arbitre avait pour but la mesure dans 98% des cas. »**

Vous me posez une colle car ce statut n'est pas prévu dans les textes fédéraux. Personnellement, je préférerais inciter ces personnes à suivre la formation d'arbitre, ce qui permettrait de pallier au déficit que nous connaissons.

**« Attente d'une licence dématérialisée. Pourquoi faut-il la photo sur la licence ? »**

La mise en place de la licence dématérialisée est en cours d'étude par la fédération. Attentons les nouvelles ... Vous proposez un contrôle d'identité à partir d'un certain niveau de la compétition, pourquoi pas. Pour cela, tous les joueurs devraient être prévenus car nous constatons que beaucoup arrivent sans pièce d'identité même lorsqu'ils n'ont pas la licence.

**« A quand la suppression de l'obligation de ne pas jouer pour le capitaine en Coupe de France ? »**

Le règlement de cette compétition est ainsi fait. En réponse de normand que je ne suis pas, je vais faire remonter.

**« A quand la possibilité, sur un site officiel, de pouvoir limiter et inscrire les participants à un concours officiel ? »**

Si mes informations sont bonnes sur la création de la plateforme fédérale, c'est prévu, dans un premier temps pour les concours nationaux et à terme pour toutes les compétitions officielles.

**18 - Clôture du 76<sup>ème</sup> Congrès Départemental**



Ainsi s'achève le 76<sup>ème</sup> Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne.

Le président,  
Raymond LE MANACH

La secrétaire générale,  
Angélique SOURNAC